

## NOTE D'INFORMATION

**De :** Fondation du Grand Théâtre de Genève

**A :** Commission des finances du Conseil municipal

**Date :** 6 mars 2018

### **Audition de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) par la Commission des finances du 20 février 2018**

#### **Demande d'information complémentaire concernant la grille salariale du Chœur et du Ballet**

1. Le Chœur (Convention collective)
  - i. Salaire fixe + diverses indemnités ponctuelles (figuration, danse, radio...);
  - ii. Salaire brut annuel de base d'un-e choriste : CHF 81'290.-
  - iii. Pas de progression salariale ;
  - iv. Indexation au 1<sup>er</sup> juillet selon indice des prix à la consommation ;
  - v. Prime de fidélité de 5% augmentant de 5% par année de service ;
  - vi. Autres salaires : les rémunérations annuelles brutes des postes de direction et d'encadrement (directeur, adjoint de directeur, pianiste) vont de CHF 78'842.- à CHF 121'440.-.
  
2. Le Ballet (Convention collective)
  - i. Salaire de base + diverses indemnités ponctuelles (tournées, etc.) ;
  - ii. Salaire brut annuel de CHF à CHF 61'625.- (classe G, à l'engagement) à CHF 86'187.- (classe A, sommet de la carrière) ;
  - iii. Augmentation conventionnelle selon 7 classes : de 3% de la classe G à la classe C ; dès la classe C, augmentation de 6% à la discrétion de la direction du ballet jusqu'en classe A ;
  - iv. Indexation chaque année au 1<sup>er</sup> juillet selon indice des prix à la consommation;
  - v. Prime de fidélité de 5% augmentant de 5% par année de service ;
  - vi. Notons que la carrière d'un-e danseur-se se termine autour des 30 ans d'âge ;
  - vii. Autres salaires : les rémunérations annuelles brutes des postes de direction et d'encadrement (directeur, adjoint du directeur, maître de ballet) vont de CHF 87'549.- à CHF 140'571.-.
  
3. Les autres postes de la FGTG (direction générale, secrétariat général, dramaturgie, production artistique, régie, communication) ne disposent pas de convention collective. Les salaires sont négociés individuellement à l'engagement. Prime de fidélité augmentant de 5% par année de service. Indexation des salaires (coût de la vie) sur les derniers cinq ans : 1.3%.

Total du personnel FGTG: 120 personnes (dont 42 membres du chœur et 22 membres du ballet), 98.55 EPT. Le nombre d'employé-e-s de la Fondation est stable depuis de nombreuses années.

Tous les contrats de travail de la FGTG sont de droit privé.